



Communiqué de presse

Bruxelles, le 17 mars 2023

Manufast annonce un important plan de licenciement collectif : Le personnel, des travailleurs moins valides, est effondré et la colère s'installe!

Manufast est une entreprise de travail adapté (ETA) en région bruxelloise qui emploie +- 380 travailleurs, dont essentiellement des travailleurs moins valides ou fragilisés. Les domaines de travail sont divers tels que la gestion de data, le printing, la logistique, le stockage, l'e-picking,...

Cette entreprise qui se revendique de l'économie sociale, est censée être orientée sur l'humain d'abord. Sa mission est de donner du travail aux personnes en situation de handicap et Manufast est largement subsidiée par le PHARE pour cette mission. Cette société qui vient d'annoncer de but en blanc son intention de licencier sèchement au moins 100 de ces travailleurs !

Cette main d'œuvre très spécialisée dans son domaine est un fleuron pour le monde du travail bruxellois. Elle pourrait sans difficulté remplacer la sous-traitance de plus en plus pratiquée à l'étranger.

Un tel licenciement est tout simplement impensable : cela provoquerait un véritable bain de sang social pour ces familles mais aussi pour les pouvoirs subsidiaires bruxellois !

À l'annonce du démarrage ce mercredi d'un plan Renault, il y a eu des malaises parmi les travailleurs. De nombreux couples, des familles travaillent dans cette ETA. La consternation est totale, et avec la terrible impression de revivre une situation déjà vécue en 2012, mais en pire (à l'époque, des travailleurs licenciés avaient été réembauchés quelques mois plus tard : les licenciements avaient été mal calculés !). Au nom de la pérennité de l'entreprise, ces précédents licenciements avaient été suivis par l'embauche de managers successifs et avec de très gros salaires !

De prime abord, les organisations syndicales détectent des manquements et des mauvais choix de gestion trop basés sur la rentabilité plutôt que sur les compétences et le fonctionnement des travailleurs en situation de handicap, ensuite peut-être trop de lenteur à solliciter les mécanismes d'aide et de financement existants dans le secteur du Non-Marchand bruxellois. Elles constatent également que Manufast est toujours incapable de présenter un plan d'avenir cohérent qui permettrait de sauver l'entreprise après le licenciement collectif en cours !

Les syndicats se font le porte-parole de l'ensemble des travailleurs de l'ETA. Ils n'acceptent aucun licenciement ! Il est intolérable de licencier des travailleurs fragilisés dans une économie déjà en souffrance ! Les travailleurs ne paieront pas l'addition d'un management défaillant !

Pour plus d'informations :

- CSCBIE : Jeanne Maillart, 0471/77.46.37
- FGTB : Abdel Slimani, 0483/36.49.06
- CGSLB : Isabelle Janssens, 0476/88.56.14